

Valoriser sa formation

- Participez aux **ateliers culturels** proposés par l'Université, en parallèle de vos études : www.univ-reims.fr/culture
- Allez au concert, à l'opéra, au théâtre. Les structures culturelles rémoises offrent des tarifs préférentiels aux étudiants et recherchent souvent des bénévoles ou des stagiaires pour leurs événements.

Se documenter

Consulter le programme détaillé de la licence de musique :

- sur le site de l'URCA : www.univ-reims.fr rubriques « formation » puis « diplôme »

Prendre connaissance des publications de l'ONISEP :

- Les métiers de la culture et du patrimoine
- Les métiers de l'audiovisuel

Approfondir ses recherches en consultant :

- <https://philharmoniedeparis.fr/fr/formation> puis « Orientation et insertion professionnelle ». Des ressources incontournables pour s'informer : possibilité de visionner des portraits de professionnels, de consulter des livrets sur les activités et formations.

S'informer et s'orienter à l'Université

Université de Reims Champagne-Ardenne

Contacts Licence de Musique :

Responsable :

Pierre RIGAUDIERE - pierre.rigaudiere@univ-reims.fr

Secrétariat :

Dorothee ESCOTTE - dorothee.escotte@univ-reims.fr - ☎ 03.26.91.36.82
Département de Musique - UFR Lettres et Sciences Humaines
Bâtiment modulaire 11-5 - 57 rue Pierre Taittinger - 51100 Reims

Mission Orientation

Campus Croix-Rouge - 2^{ème} étage du Resto U - Rue Rilly-la-Montagne
51100 REIMS - ☎ 03.26.91.87.55 - orientation@univ-reims.fr

www.univ-reims.fr/orientation - Facebook : [@orienturca](https://www.facebook.com/orienturca) - Twitter : [@sae_urca](https://twitter.com/sae_urca)



Réussir sa Licence d'Arts, parcours Musicologie



Objectif :

Le parcours Musicologie a pour objectif de permettre l'acquisition :

- de connaissances centrées sur **l'histoire et l'analyse de la musique** de l'Antiquité à nos jours.
- de compétences techniques : écriture, formation de l'oreille, analyse musicale et pratique du chant choral.

Les enseignements proposés couvrent la musique occidentale écrite, les musiques extra-européennes (ethnomusicologie) et les musiques dites actuelles.

Pour réussir, il est vivement recommandé de maîtriser la lecture de partitions simples en deux clés, le déchiffrement de rythmes simples en binaire et en ternaire ainsi que les notions essentielles de la théorie tonale.

Organisation :

La licence comporte des enseignements mutualisés en 1^{ère} année avec la licence Arts du spectacle.

En outre, **Trois cursus** sont proposés dès la 1^{ère} année :

- A) Musicologie
- B) Pratiques musicales spécialisées (interprètes)
- C) Composition (composition instrumentale, composition électroacoustique, composition mixte).

Le cursus A est dispensé uniquement à l'Université. Il s'adresse aux étudiants se destinant principalement à l'enseignement.

Les cursus B et C impliquent de s'inscrire en parallèle au Conservatoire et exigent des pré-requis. Pour le cursus B, l'étudiant doit avoir atteint un niveau cycle III minimum en instrument ou en chant. Ces deux parcours s'adressent aux étudiants souhaitant devenir musiciens professionnels. Ils bénéficient d'un aménagement d'horaires.

Stage :

Un stage de 35 h est organisé au second semestre de la 2^{ème} année.

Préparer son entrée en L1

Pour tous les parcours :

Consultez le site <https://parcoursup.fr> :

- Il permet de rechercher les formations proposées par l'URCA et de prendre connaissance des pré-requis et des capacités d'accueil éventuelles

Saisie des vœux : du 22 janvier au 12 mars 2020

De plus, pour les 2 parcours en lien avec le Conservatoire :

- Pour le parcours B : l'étudiant devra en parallèle s'informer auprès du Conservatoire entre mars et août pour passer l'**examen d'entrée en septembre** (3 épreuves : interprétation de 3 œuvres, lecture à vue, entretien)
- Pour le parcours C, l'étudiant devra en parallèle s'inscrire au Conservatoire entre mars et août où il sera sélectionné sur dossier individuel (présentation de pièces composées, esquisses instrumentaux, vocaux, électroacoustiques ou mixtes).

Les étudiants échouant à la sélection du Conservatoire seront rebasculés sur le parcours A.

Voir : www.cnr-reims.fr rubrique « Scolarité » puis « Dispositions générales ».

Participez aux différentes manifestations d'orientation :

- **Forum Avenir Etudiant** : www.studyrama.com
 - à Reims : 29 et 30 novembre 2019
 - à Troyes : 23, 24 et 25 janvier 2020
- **Journée Portes Ouvertes** de l'Université de Reims Champagne-Ardenne :
 - le 1^{er} février 2020. Infos sur www.univ-reims.fr/jpo
- **« Un Jour à l'Université »** du 17 au 21 février 2020. Semaine d'immersion pour les élèves de première et de terminale. Inscription sur www.univ-reims.fr rubrique « Vie des Campus » puis « Vie étudiante ».

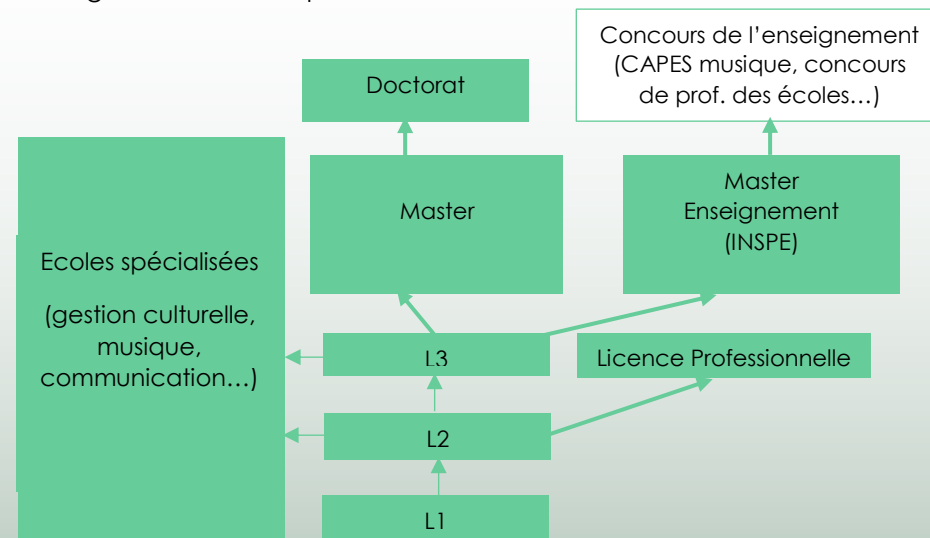
Quelques statistiques

Résultat par origine de bac (session 2017)

Série de bac	Inscrits	Présents à tous les examens	Admis	Pourcentage admis/présents
ES	3	1	1	100 %
L	11	7	5	71 %
S	11	7	7	100 %
STMG	2	0	0	-
STII	4	3	3	100 %
ST2S	1	0	0	-
Autres bacs techno	5	2	2	100 %
Autres bacs pro	5	0	0	-
Titre étranger	3	0	0	-
Total	45	20	18	90 %

Anticiper son parcours

La licence est un diplôme général. Il conviendra de la compléter par une formation professionnelle (licence pro, master, école spécialisée) pour envisager une insertion professionnelle dans de bonnes conditions.



Quelques métiers

